

*CONSEIL DE QUARTIER BRÉQUIGNY DU 9 MARS 2021  
COMPTE RENDU DE RÉUNION*

**1- Cadre de vie : Information sur les projets de construction sur le quartier,**

Séverine Daouphars et Pierre Bénaben de la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat de Rennes Métropole ont présenté un panorama des projets immobiliers sur le quartier et des réalisations en cours. Le document sera annexé au compte rendu.

Les principales règles qui encadrent les permis de construire (le PLUi) ont été rapidement abordées afin de donner un cadre de compréhension aux projets présentés.

Question/Réponse : Le dernier programme le Fil Hémon sur la ZAC Victor Rault a pris beaucoup de retard. Il serait livré en juin 2022 au lieu de décembre 2021. Ce nouveau retard s'explique par le contexte sanitaire qui a occasionné des délais sur beaucoup de chantiers et l'attribution des lots en gros œuvre.

Une modification du PLUi va prochainement s'engager. Les rennais seront invités à participer à la concertation et aux enquêtes publiques.

Question d'un risque d'effet corridor rue de Nantes, à l'image de la rue de l'Alma. Il est répondu que le PLUi prévoit désormais des coupures. En outre, les programmes se feront progressivement dans le temps car ce n'est pas une ZAC, d'où une plus grande hétérogénéité des programmes sans aucun doute.

Quels commerces au niveau du rondpoint de l'ONU? Avec la perte récente de commerces sur Sarah Bernhardt, la ville sera vigilante à la programmation de commerces alimentaires. Néanmoins, il peut être compliqué de faire venir tel ou tel commerce compte tenu de la liberté commerciale des entrepreneurs.

Quel développement des pistes cyclables rue de Nantes ? Il existe un plan "mobilité vélos" à Rennes Métropole et le réseau Vélo Express en est une illustration. La rue de Nantes sera concernée par des aménagements et des améliorations des pistes ou bandes cyclables. Néanmoins, aujourd'hui, compte tenu de la largeur de la voirie et des stationnements sur certains tronçons, des difficultés existent. Il est proposé de mettre à l'ordre du jour d'un prochain Conseil de quartier la question des mobilités sur le quartier

**2- Fonctionnement du Conseil de Quartier : élection à la Co-présidence, suite de l'assemblée du 9 février : désignation de deux habitants "référents sécurité,"**

Il est procédé à l'élection à la co présidence du Conseil de quartier : Ms Bridel, Leduc et Mme Schwartzwalder sont candidats.

Denis Bridel est élu à 50 % à l'issue du vote sous TEAMS

Il est ensuite procédé à l'élection des référents sécurité : Didier Leduc est seul candidat et est donc retenu. Une seconde personne serait nécessaire pour constituer un binôme

Enfin, un référent pour le comité de suivi de la Fabrique citoyenne était sollicité. Ce comité pourrait se transformer ensuite en Observatoire Citoyen. Mme Schwartzwalder est seule candidate et est élue

### 3- Enveloppe de quartier : première session d'attribution.

Quatre dossiers sont présentés pour une demande de subvention sur l'enveloppe dotation quartier:

-MJC Maison de suède : Projet « Copenhague sans déchets » ; Objectifs : Sensibiliser les habitants du square Copenhague à la question du tri des déchets et rendre « ludique » la thématique des déchets au travers d'une approche « artistique ».

Une partie des déchets collectés permettra la construction de l'œuvre par les jeunes habitants lors de séances d'animation dédiées

**Demande de 750 euros. Accordée**

-Association l'Ette : « La mode dans la rue ». Souhait de rendre le monde de la mode accessible au plus grand nombre. Projet de donner à la place de Sarah Bernhardt, une allure de Grands Galas. En partenariat avec différents acteurs culturels (Maison de Suède, Par tout artiste, Centre social des Champs Manceaux, Arts et manières), l'association L'ÉTTRE souhaite intégrer 6 garçons et 6 filles de 14 ans à 20 ans au projet « la mode dans la rue ».

Les participants auront l'occasion de participer à une expérience de mannequinat pendant un jour. Pour mener à bien ce défilé, une maquilleuse, un photographe et un DJ des zones prioritaires de la ville seront au programme.

**Demande de 600 euros. Accordée**

-"Chez Henri" : Association qui gère le jardin partagé ; objectif de faire vivre le jardin partagé, Générer une vie de quartier, acheter de plants et de graines, perfectionner le matériel, payer l'assurance, organiser une fête des voisins dès que les conditions sanitaires le permettront.

**Demande de 750 euros ; Accord pour 350 euros** dans la mesure où la fête n'est pour le moment pas possible. Il est également rappelé que le Jardin doit désormais s'organiser pour subvenir à ses besoins comme les autres jardins partagés. Une première subvention avait été accordée en septembre 2020. Des conventions existent avec des associations comme Vert le Jardin pour aider ces jardins. Le FAVA doit être également sollicité chaque année.

-MJC Bréquigny : "Cafés Halls" aux Clôteaux". Avec la reprise des "cafés halls" chaque jeudi après-midi du 25 mars au 1er juillet, sollicitation d'une aide pour l'achat des denrées et boissons.

**Demande de 250 euros. Accordée**

### 4- Information sur les projets sociaux, culturels, et sportifs en préparation, actualité des associations,

Information par Pauline Legal concernant une action de Solidarité qui se remet en place au printemps sur le quartier. Une première visioconférence avec les partenaires de l'action est prévue vendredi 19 mars.

Les bénévoles du Centre social des Champs Manceaux présentent le Frigo Troc de l'ESC mis en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Il s'agit d'une initiative des bénévoles et professionnels de l'ESC qui ont souhaité intégrer l'initiative votée au Budget Participatif saison 1.

Les personnes déposent et prennent uniquement des produits secs, les vendredis de 10h jusqu'à 16h

Pour Information, La MJC Bréquigny dispose également d'un Frigo Troc et Carrefour 18 en sera prochainement doté.

Compte tenu de l'horaire tardif, les autres informations seront apportées au prochain Conseil de quartier qui sera organisé d'ici 3 semaines environ.

### **5- Questions/Informations diverses**

L'expertise citoyenne des boulevards Sud, présentée il y a plus d'un an maintenant en Conseil de quartier, a démarré. Pour rappel, à la demande du Conseil de quartier sud gare et d'habitants qui avaient déposé un projet au budget participatif, des phases de diagnostic, concertation, exposition devraient se tenir jusqu'à l'automne 2021. Des propositions d'aménagement seront ensuite présentées aux élus à l'issue de cette démarche participative.

Budget Participatif #5: le Forum de présentation des projets aura lieu en visioconférence Samedi matin 20 mars à partir de 10h. Les liens de connexions ont été envoyés aux membres de l'assemblée de quartier

Prochain Conseil de quartier : mardi 30 mars à 18h30 par visio conférence.